



## 100e ANNIVERSAIRE DU SYNDICAT DE LA PIERRE

---

Entretien avec le Camarade A. MARTIN, rue du 1er Mai, 1 à SEILLES/ANDENNE.

A. MARTIN est né le 23 Mars 1920 à COUTHUIN dans une famille de 3 enfants.

Il a commencé à travailler très jeune au charbonnage de Longpré, pour ensuite s'orienter vers le secteur des Carrières qu'il ne quitta plus, si ce n'est pour prendre une retraite bien méritée.

Après avoir exercé le dur métier de casseur de pierre qu'il cumulait avec son mandat de délégué syndical représentant les travailleurs affiliés à la CENTRALE DE LA PIERRE, il fut appelé à entrer au Corps des Mines comme inspecteur ouvrier dès leur installation, soit le 1er janvier 1963.

Quand on parle de Syndicat et de Socialisme, celui-ci devient intarissable. Voici quelques souvenirs parmi d'autres que j'ai repris.

Tout d'abord, il se souvient avec respect et émotion des relations qu'il a pu entretenir avec une figure de proue du syndicalisme et du socialisme d'avant-guerre et qui s'est prolongée bien au-delà.

Cet homme s'appelait Gustave MATHIEU. Celui-ci, né à Couthuin (village voisin) le 11 Août 1881, a commencé lui aussi à travailler très jeune dans les carrières; il y fut amené par son père et son frère qui étaient occupés aux Carrières de la Meuse à SEILLES.

Très vite, malgré son jeune âge, il s'imposa comme un meneur d'hommes et s'occupa de la défense de ses camarades de travail au sein de l'entreprise qui était à l'époque très mal vu par les employeurs.

Devenu entretemps délégué syndical et sans doute trop actif et dangereux au vu de l'employeur, il fut licencié en même temps que son père et son frère.

Après avoir travaillé sur plusieurs chantiers, il rentra aux Carrières BRISON à Seilles qui entretemps avait obtenu par adjudication, l'exploitation du gisement communal ( en 1921)

Le cahier des charges reprenait en dehors de certaines contraintes d'exploitation, un chapitre prévoyant un certain nombre d'avantages pour les travailleurs qui y étaient occupés. Notamment au niveau de la garantie de l'emploi ( pas de licenciement sans avoir épuisé toutes les procédures de négociation et de conciliation) - garantie de la rémunération ( le salaire journalier était acquis au travailleur qui pour une raison indépendante de sa volonté ne pouvait prester l'entièreté de sa journée ou de sa tâche).

Ces avantages avaient pu être acquis grâce à la collaboration entre l'organisation syndicale ( Centrale de la Pierre) et le pouvoir communal (socialiste qui avait obtenu la majorité absolue en 1921).



.../...

Le collège Echevinal de cette époque était principalement composé d'ouvriers carriers dont Gustave MATHIEU qui devint Bourgmestre en 1935 pour le rester jusqu'en 1974. Il est décédé en 1977 à l'âge de 96 ans.

Gustave MATHIEU a toujours su remplir ses différents mandats en parfaite harmonie; sa longue carrière en est la preuve !

La Centrale de la Pierre, consciente de la valeur de notre ami Gustave MATHIEU l'appela en 1923 au sein de son Secrétariat en tant que Permanent de la section de la Vallée de la Meuse, mandat qu'il assumait jusqu'à l'âge de sa retraite en 1946.

Un autre fait marquant de sa fructueuse carrière qui m'a été rapporté est le suivant : bien avant que la loi des 8 heures ne soit votée au Parlement, il posa cette revendication au niveau de son entreprise.

Comme prévu, la réaction de la Direction fut négative malgré les arguments développés. Ce refus ne changea nullement la détermination de notre ami qui, conscient de la légitimité de la revendication, l'imposa à l'employeur par un tour à sa manière.

Après avoir informé les travailleurs et reçu leur accord sur ses intentions, la stratégie fut mise en place et à l'heure indiquée qui clôturerait la journée des 8 heures, un coup de sifflet donné par G. Mathieu retentit et marqua la fin de la journée.

Malgré les pressions de la Direction, les travailleurs tinrent bon et c'est ainsi que la journée des 8 heures fut instaurée dans l'entreprise.

A la mise à la retraite du camarade Mathieu, le camarade CLERCY assura le secrétariat de la section de la Meuse pendant un temps relativement court. C'est le camarade Armand DUVIVIER qui poursuivit son mandat jusqu'en 1948, date où le camarade François ORBAN entra en fonction jusqu'à l'âge de sa retraite en 1974.